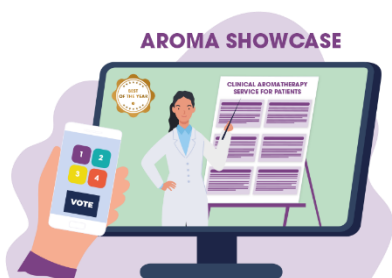


Appel à posters

«Protocole innovant en aromathérapie clinique»

Règlement



La Fondation Gattefossé organise un appel à posters pour sélectionner la pratique/le protocole d'aromathérapie le plus innovant(e) - dans le monde entier - proposé(e) à des bénéficiaires comme soin de santé.

L'objectif de ce concours est de partager les pratiques innovantes d'aromathérapie qui peuvent bénéficier à l'ensemble de la communauté.

Les participants doivent soumettre leur candidature entre le 15 mai et le 15 octobre 2024, en réalisant un poster en format électronique (e-poster) présentant une pratique/protocole d'aromathérapie spécifique qui a fait l'objet d'une évaluation auprès d'une population bénéficiaire.

Les candidats doivent aussi fournir une courte présentation vidéo (2 minutes maximum) qui explique pourquoi et comment leur pratique/protocole a été développé ainsi qu'une photo de l'équipe.

Dates clés :

- Date limite de soumission des candidatures : 15 octobre 2024
- Annonce des 5 finalistes : 15 novembre 2024
- Aromashowcase : 10 décembre 2024

Qui peut candidater ?

Les professionnels de la santé formés à l'aromathérapie qui utilisent les huiles essentielles en soin de santé (humain ou animal).

Il est indispensable que le projet soit soutenu par l'établissement de santé. Ce programme s'adresse à un travail d'équipe et non à un professionnel de santé indépendant.

Comment participer ?

Les participants doivent suivre les instructions pour créer leur poster électronique et enregistrer leur courte vidéo explicative.

Ils doivent ensuite remplir le formulaire de candidature et télécharger les documents demandés (e-poster et vidéo) sur le site de la Fondation Gattefossé.

Chaque candidat doit garantir que les informations qu'il fournit sont exactes et véridiques. Toute candidature illisible, incomplète ou ne correspondant pas au format et au contenu du poster sera considérée comme invalide.

Appel à posters

«Protocole innovant en aromathérapie clinique»

Règlement

Langue & support

Cinq langues sont acceptées pour le poster électronique et la présentation orale : le français, l'anglais, l'allemand, le japonais et le portugais.

Veuillez contacter les personnes référentes de la Fondation pour toute demande d'information ou questions pendant la campagne =

- **ANGLAIS & FRANÇAIS** : Delphine Marchaud – basée en France - dmarchaud@fondation-gattefosse.org
- **ALLEMAND** : Julia Falkenstein – basée en Allemagne - info@juliafalkenstein.de
- **JAPONNAIS** : Hiroko Kubo – basée au Japon h.kubo@oriental-ac.jp
- **PORTUGAIS** : Mayra Correa e Castro – basée au Brésil - mayra2@casamay.com.br

Processus de sélection

Un jury composé d'experts indépendants désignés par la Fondation sélectionnera 5 finalistes sur la base de leur e-poster et de leur vidéo de présentation.

Le critère principal de jugement sera l'aspect innovant du traitement et la qualité de son évaluation auprès d'une population bénéficiaire. Un second critère sera la qualité de la description du protocole/de la pratique qui doit permettre sa reproductibilité.

Les 5 finalistes seront invités à présenter leur pratique lors d'une présentation orale de 10 minutes dans le cadre d'un événement digital appelé Aroma Showcase 2024 le 10 décembre 2024. L'événement est gratuit et accessible à tous, il est organisé par la Fondation Gattefossé.

À la fin de l'événement, les participants voteront électroniquement (un vote par personne) pour sélectionner leurs candidats préférés parmi les 5 finalistes. Le vote se fera à la fin de l'événement. Le gagnant sera le candidat qui obtiendra le score le plus élevé en combinant les votes des participants (pondération : 75%) et les votes du jury (pondération : 25%).

Communication

Le lauréat sera annoncé à la fin de l'événement, le 10 décembre 2024.

Il recevra une plaque de reconnaissance et un prix de 1000€ pour son institution. Les 4 autres finalistes recevront chacun un prix de consolation de 250€ de la part de la Fondation.

Après l'Aromashowcase, seul le classement des candidats sera communiqué, et non le nombre de votes.

Tous les participants doivent accepter le règlement général sur la protection des données (RGPD) et accepter, s'ils sont finalistes, de donner les droits à la Fondation Gattefossé de publier leur e-poster sur son site web.